

Question présentée par le député :

M. Jean-Charles Rielle

Date de dépôt : 22 novembre 2016

Question écrite urgente

Dans la défense des droits humains, de la démocratie et des droits du peuple kurde, Genève, siège des Nations Unies et du Conseil des droits de l'homme, ne peut pas rester silencieuse face à de telles dérives

Le 4 novembre 2016, le gouvernement turc a interpellé Selahattin Demirtas et Figen Yüksekdag, les coprésidents du Parti démocratique des peuples (HDP), ainsi que neuf autres élus de ce parti. Principal parti d'opposition en Turquie, le HDP est le seul à défendre les droits des Kurdes et des Arméniens. Il incarne également la lutte pour l'égalité entre hommes et femmes, pour le respect des minorités et contre toutes les formes de discrimination. Muselé par le pouvoir, le HDP a annoncé le 6 novembre dernier se retirer de toute activité au parlement pour protester contre un niveau de répression sans précédent. Ces arrestations d'élus kurdes surviennent dans un contexte de purges généralisées visant les opposants au gouvernement, à la faveur de l'état d'urgence instauré après la tentative de coup d'Etat manqué du 15 juillet 2016.

Les arrestations de centaines de journalistes et la fermeture de 160 médias notamment (des chaînes kurdes) mettent en péril les libertés d'expression et les libertés de la presse. Ces atteintes compromettent la démocratie parlementaire en Turquie et exacerbent la situation déjà très tendue dans le Kurdistan turc au risque d'une guerre franchement déclarée entre Turcs et Kurdes.

Questions au Conseil d'Etat :

Le Conseil d'Etat genevois, au nom de la Genève siège des Nations Unies et du Conseil des droits de l'homme, compte-t-il :

- 1. condamner clairement la politique du président turc Recep Tayyip Erdogan sur l'atteinte des droits humains, de la démocratie et des droits du peuple kurde ?*
- 2. agir par toutes les voies utiles pour obtenir le respect des droits humains et des droits démocratiques en Turquie et la libération immédiate des personnes démocratiquement élues et arbitrairement détenues, dont les deux maires de Diyarbakir, des députés Figen Yüksekdag et Selahattin Demirtas, coprésidents du parti HDP, ainsi que de tous les élus nationaux, régionaux, locaux, et des représentants des médias actuellement eux aussi détenus sans justification ?*
- 3. intervenir auprès du Conseil fédéral afin que la Suisse condamne clairement la répression policière et politique systématique exercée par le gouvernement turc ?*

Je remercie le Conseil d'Etat d'apporter les réponses les plus précises à ces questions.